



PRÉFET DE LA CHARENTE

Angoulême, le - 9 JAN. 2012

**La Préfète**

Monsieur le Maire,

J'ai bien pris connaissance du courrier du 29 décembre 2011 parvenu dans mes services le 4 janvier 2012 par lequel Monsieur Luc VIART m'informe de sa décision de mettre un terme à ses fonctions d'adjoint au maire de la commune d'Aussac-Vadalle.

Je vous informe que j'accepte cette démission qui prend effet à compter de ce jour et je note bien que l'intéressé ne conserve pas son mandat de conseiller municipal.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Danièle POLVÉ-MONTMASSON

Monsieur Gérard LIOT  
Maire d'Aussac-Vadalle  
Mairie  
Rue de la République  
16560 Aussac-Vadalle

Adresse postale : 7, 9 rue de la préfecture  
CS 92301

16023 ANGOULÈME CEDEX

Téléphone : 05 45 97 61 00 – Serveur vocal : 0 821 80 30 16

Horaires d'ouverture : 8h30 à 15h30 - Site internet : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)